



Loü petit'Caouïmontais

N°43

DECEMBRE 2020

Mairie

Ouverture du lundi au vendredi de

8 h 30 à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h

Fermé le mercredi et le jeudi matin

☎ 05.53.93.64.08

☎ 05.53.93.49.47

Courriel :

communedecaumont-47@wanadoo.fr

Site : www.caumont-sur-garonne.fr



L'EDITO DU MAIRE

Une rentrée particulière,

Cette année, la rentrée n'est pas aussi libre que nous aurions pu l'espérer. L'épidémie est toujours présente. Les signes d'alerte au niveau national se multiplient, le virus nous oblige encore et toujours à une grande vigilance et maintient sous tension bien des aspects de la vie de chacun. Le point positif de cette situation est qu'elle a permis de mettre en avant l'importance des liens humains à entretenir et des solidarités à préserver. Mais face à cette menace, nous devons à la fois continuer de vivre et rester particulièrement vigilants

La rentrée scolaire s'est bien déroulée, marquée par les règles sanitaires rigoureusement appliquées. Par bonheur, nos locaux scolaires ainsi que les effectifs permettent d'assurer l'accueil des enfants dans les meilleures conditions. Malheureusement, l'impact de ce fléau, ne nous a pas donné l'occasion de nous retrouver cette année, lors des manifestations commémoratives et traditionnelles de la commune.

Enfin la municipalité a renoncé à organiser la présentation de ses nouveaux élus à la population. Cette annulation s'inscrit dans le cadre des mesures sanitaires visant à freiner la propagation du virus et à protéger les personnes vulnérables ; telles que nos aînés, pour terminer sur ce sujet des contraintes liées au virus, les salles municipales ne peuvent plus être louées aux particuliers pour des fêtes privées dans les conditions actuelles.

Bien entendu, en parallèle de cette crise, la nouvelle municipalité s'est mise au travail. Les chantiers de cette mandature seront menés et chacun saura s'investir. L'intérêt général sera la boussole des conseillers municipaux et notre programme son fil conducteur. Vous pouvez compter sur notre détermination et notre engagement : nous sommes et serons les « gardiens » du bien vivre à Caumont.

Quoiqu'il en soit de cette crise sanitaire sans précédent, nous devons continuer à nous montrer solidaires et particulièrement réactifs et innovants mais restons vigilants et maintenons les gestes barrières et les règles de distanciations

Prenez soin de votre santé et de celle de vos proches.
Belle rentrée à toutes et tous, et bonne lecture.

Bonnes Fêtes de fin d'année

Le Maire
Pierre IMBERT



Nous vous rappelons que des masques tissés sont toujours disponibles pour les personnes qui ne sont pas venues les chercher lors de la distribution organisée courant mai. Vous pouvez les retirer au secrétariat de Mairie sur présentation d'un justificatif d'identité.

LES ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance 03/07/2020 :

Approbation des comptes de gestion et administratif 2019.

Fonctionnement

- ❖ Dépenses : 385 069,54 €
- ❖ Recettes : 411 595,77 €
- ❖ Excédent : 48 096,48 € avec un résultat reporté de 55 948,27 €

Investissement

- ❖ Dépenses : 329 413,61 €
- ❖ Recettes : 404 190,63 €
- ❖ Excédent : 42 398,40 € avec un résultat reporté de -32 378,62 €
- ❖ Soit un excédent global de 90 494,88 €

Les comptes de gestion et administratif 2019 sont approuvés.

Budget primitif 2020

Le budget primitif est présenté aux élus :

- ❖ Section de fonctionnement : les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de 444 433 €
- ❖ Section d'investissement : les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de 242 560 €

Vote des taux 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le maintien des taux comme suit :

- ❖ Taxe foncier bâti : 18,90 %
- ❖ Taxe foncière non bâti : 84,01 %

Compte-tenu de la réforme de la fiscalité directe locale prévue par l'article 16 de la Loi de Finances pour 2020, les taux communaux de taxe d'habitation sont gelés en 2020 à hauteur des taux 2019.

Tarifs cantine :

La commune de Fourques qui nous fournit les repas en liaison chaude, exceptionnellement en raison du COVID 19, n'augmentera pas les tarifs de 2% comme prévu dans la convention. L'achat des repas est maintenu à :

- 5.03 € TTC pour un repas maternelle
- 5.20 € TTC pour un repas primaire
- 5.50 € TTC pour un repas adulte.

Les élus décident de maintenir le prix du repas à 3.80 € TTC le repas enfant et 5.50 € TTC le repas adulte.

LES ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance 03/07/2020 :

Approbation des comptes de gestion et administratif 2019.

Fonctionnement

- ❖ Dépenses : 385 069,54 €
- ❖ Recettes : 411 595,77 €
- ❖ Excédent : 48 096,48 € avec un résultat reporté de 55 948,27 €

Investissement

- ❖ Dépenses : 329 413,61 €
- ❖ Recettes : 404 190,63 €
- ❖ Excédent : 42 398,40 € avec un résultat reporté de -32 378,62 €
- ❖ Soit un excédent global de 90 494,88 €

Les comptes de gestion et administratif 2019 sont approuvés.

Budget primitif 2020

Le budget primitif est présenté aux élus :

- ❖ Section de fonctionnement : les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de 444 433 €
- ❖ Section d'investissement : les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de 242 560 €

Vote des taux 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le maintien des taux comme suit :

- ❖ Taxe foncier bâti : 18,90 %
- ❖ Taxe foncière non bâti : 84,01 %

Compte-tenu de la réforme de la fiscalité directe locale prévue par l'article 16 de la Loi de Finances pour 2020, les taux communaux de taxe d'habitation sont gelés en 2020 à hauteur des taux 2019.

Tarifs cantine :

La commune de Fourques qui nous fournit les repas en liaison chaude, exceptionnellement en raison du COVID 19, n'augmentera pas les tarifs de 2% comme prévu dans la convention. L'achat des repas est maintenu à :

- 5.03 € TTC pour un repas maternelle
- 5.20 € TTC pour un repas primaire
- 5.50 € TTC pour un repas adulte.

Les élus décident de maintenir le prix du repas à 3.80 € TTC le repas enfant et 5.50 € TTC le repas adulte.

INFO AGGLO TRI DES EMBALLAGES on vous simplifie la vie !



A partir du 1^{er} janvier 2021, vous pourrez déposer tous vos emballages dans le bac jaune.

Vers plus de recyclage

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le bac jaune aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton. Les autres emballages en plastique devaient être jetés avec les ordures ménagères car on ne savait pas les recycler. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler. Moderniser les centres de tri, trouver des débouchés pour le plastique recyclé... Des solutions ont été trouvées et aujourd'hui, pour recycler plus, il suffit de trier plus d'emballages !

En pratique ?

1. C'est un emballage ? Déposez-le dans le bac jaune !
2. Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
3. Déposez vos emballages en vrac dans le bac jaune (pas dans un sac).

Surveillez votre boîte aux lettres !
Vous recevrez en janvier un kit complet avec toutes les informations pour mieux trier en toute simplicité.

Dans le bac jaune, à partir du 1^{er} janvier 2021: emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires et tous les emballages en plastique, sans exception ! Quelques exemples : bouteilles, flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée...

En 2021, tous les emballages se trient.

Une question sur la gestion de vos déchets ?
Contactez Val de Garonne Agglomération
05 53 64 40 46
tri@vg-agglo.com
www.vg-agglo.com

Au 1^{er}
janvier
2021

CHEZ VOUS, *Tous*
LES EMBALLAGES
SE TRIENT !



CITEO
Chaque emballage a son destin.

JE COMPOSTE

Le compostage, c'est un tiers du poids de votre poubelle grise en moins, et un engrais gratuit pour votre jardin. Le principe ? Les matières organiques (épluchures de légumes, restes de pâtes, de riz, coquilles d'œuf, etc.) sont transformées en compost par les bactéries, champignons, vers, etc.

Les petites branches et le broyat doivent être mélangés avec le compost. **Le résultat : un engrais naturel, idéal pour le potager, les fleurs, les plantes.**



BON À SAVOIR

L'Agglo vend des composteurs à prix réduits ! Réservez votre composteur à tri@vg-agglo.com Débutants ? Formation et accompagnement vous sont offerts.

JE PAILLE

J'arrose et je désherbe moins tout en nourrissant mon sol : **je paille.** Avec le broyat et la tonte de pelouse, vous pouvez pailler, c'est-à-dire placer au pied des plantes et dans les allées du potager ce mélange de matières afin de nourrir et de protéger le sol. Le résultat ? Moins de mauvaises herbes, un sol plus riche et vivant, et moins d'arrosage !

1h passée à pailler ses plantations = 10h d'entretien gagnées !



LA PETITE ASTUCE

Vous pouvez laisser l'herbe coupée par votre tondeuse sur place si elle est équipée en mulching : elle se décompose rapidement, vous permettant d'économiser du temps et de l'argent.

LES DÉCHETS VERTS SONT UNE RESSOURCE PLUTÔT QU'UN DÉCHET ! EN LES TRANSFORMANT, VOUS GAGNEZ :

→ 105 KG PAR AN/HAB

du Val de Garonne en 2019

→ 6 557 TONNES

de déchets verts traités en 2019

→ 4 930 M³

l'équivalent du remplissage de 2 piscines extérieures du centre aquatique Aquoval à Marmande

JE CHOISIS AVEC SOIN MES PLANTES

Le choix des plantes a des conséquences sur le volume des déchets verts ! Pour ne pas être envahi par les coupes, préférez des espèces peu invasives. Et pour limiter la quantité d'eau utilisée dans votre jardin, privilégiez des essences locales adaptées au climat d'ici.



DU TEMPS

- Pas d'aller-retour à la déchèterie,
- Moins d'arrosage,
- Moins de désherbage,
- Moins d'entretien du jardin.



DE L'ARGENT

- Moins de transport, donc moins de consommation de carburant,
- Moins d'eau,
- Plus besoin de produits phytosanitaires.

JE BROIE

Je ne jette pas les branches, je les broie. Très efficace pour réduire le volume des végétaux, cette technique permet de réutiliser les broyats dans son jardin (en paillage ou en compost). En utilisant votre broyat sur place, vous faites des économies d'eau, de fertilisant et de désherbant.



LA PETITE ASTUCE :

Pourquoi ne pas partager l'achat d'un broyeur avec vos voisins ? Vous y gagnerez tous en temps et ferez des économies. Vous pouvez aussi opter pour la location d'un broyeur. Des opérations broyages sont organisées ponctuellement. Suivez l'actu sur la page Facebook de l'Agglo (@valdegaronneagglo)



LE DERNIER RECOURS : JE VAIS EN DÉCHÈTERIE

Si ces techniques ne suffisent pas pour le traitement de tous les déchets de votre jardin, apportez-les dans une des 7 déchèteries du territoire. N'oubliez pas : la quantité de déchets déposée par jour est limitée à 1 m³.

Liste des déchèteries à retrouver sur www.vg-agglo.com [Mon quotidien / Tri et collecte des déchets]

ATTENTION!

RAPPEL SUR L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS



J'entretiens mon trottoir et mon caniveau pour la sécurité des piétons mais pas que !

Je veille aussi à ramasser les crottes de mon chien (quand j'en ai un) les mégots et je n'abandonne pas d'objets encombrants ou de déchets sur l'espace public. Ainsi je contribue à garder mon village propre, sûr et agréable... pour tous



Brûler ses déchets verts est une pratique polluante strictement interdite possible d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

50 kg de végétaux brûlés à l'air libre émetent autant de particules que :

- 6000 km parcourus par une voiture récente,
- 70 à 920 allers-retours à une déchèterie située à 20 km,
- 3 mois de chauffage d'un pavillon avec chaudière au fioul.

(source : ADEME)



L'EQUIPE ENSEIGNANTE

Mme Marina SIMON
Directrice de l'école

- ❖ 11 MS
- ❖ 16 GS



Mme Magali MOPSUS

- ❖ 16 PS
- ❖ 11 MS

Mme Malvina OLIVIER

- ❖ 10 CP
- ❖ 16 CE1



L'association des parents d'Élèves poursuit son action au profit des écoles de Caumont et de Ste Marthe. Les membres se sont déjà mis au travail avec un nouveau bureau et de nouveaux membres pour cette nouvelle année scolaire :

Co-présidente : Stéphanie LALLEMAN et Céline LABADOU

Trésorière : Adeline MANSENCAL

Trésorière adjointe : Novélie DARNIGE

Secrétaire : Aurélie LABADOU

Les membres actifs : Anne-Sophie DARNIGE, Jean-Luc POLONI, Mélissa DUBEDAT, Sébastien PANCHOUT, Gaëlle SYLVESTRE, Pedro FERREIRA , Gaëlle STRYJAKOWSKI, Thomas DASTROS.

Projet financé en 2019 :

Le spectacle de Noël

Les cadeaux de Noël pour tout le RPI (5 classes et les 2 garderies)

Manifestations à venir :

Novembre 2020 : Vente de chocolats de Noël avec la maison GUINGUET (Duras)

Décembre 2020 : Cadeaux pour les écoles

Prochainement : Vente de paniers fruits et légumes, vente de bulbes de fleurs...

LES ASSOCIATIONS

LE DEUCH CAUMONT CLUB

L'année 2020 fût pour tout le monde une année difficile ; comme beaucoup d'associations, le Deuch Caumont Club s'est vu contraint d'annuler les sorties prévues (en Dordogne et sur le bassin d'Arcachon) et surtout le rassemblement du mois de juin du fait de la COVID-19.

Nous avons tout de même pu organiser une sortie pour la journée du patrimoine (en petit comité) au départ de Caumont. Nous avons pris la route qui nous a menés à Clermont-Dessous, Prayssas (et notamment le Lac de Neguenou où nous avons déjeuné), Montpezat d'Agenais et retour à Caumont. Nous avons vu de beaux paysages et visité de jolis villages. Tous les participants ont apprécié cette sortie conviviale.

Pour l'année 2021 et en fonction de la situation sanitaire, le Deuch Caumont Club va reprogrammer les sorties qui n'ont pu être faites et surtout le rassemblement du mois de juin qui se déroulera à Caumont les 12 et 13 juin.

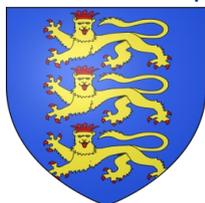
Le bureau du Deuch Caumont Club et ses adhérents souhaitent à toutes les Caumontaises et tous les Caumontais, ainsi qu'au Conseil Municipal ses meilleurs vœux pour l'année 2021 et avant tout une très bonne santé.

Le Président
José SCHWARTZ



CAUMONT ET SON HISTOIRE

Comment ne pas évoquer encore cette épidémie et ses conséquences sur notre quotidien et nos associations. Comme tout le monde, nous attendons la fin de cette crise pour reprendre les activités de notre association.



place
de l'église.

A l'approche des fêtes de Noël et du nouvel an, les deux crèches vont revoir le jour dans le village ainsi que notre village patrimonial sur la



Les membres de l'association « Caumont et son Histoire » vous souhaitent une très bonne et heureuse année 2021.

Contact de l'association : 05 53 93 78 45 - 06 71 63 85 06

Le Président
Christian CHEVANNE



L'A DMR de Caumont / Garonne A vec vous dans tous les moments de votre vie.

Le mode le plus adapté à vos besoins : Prestataire

Il est recommandé à toute personne, quel que soit son niveau de dépendance, de handicap, ou son besoin d'intervention à domicile.

Formalités :

Vous n'êtes pas employeur

- Pour vos démarches administratives (demande d'aide auprès de votre caisse de retraite, complémentaire santé, APA, garde d'enfant...), nous vous donnons les renseignements nécessaires.
- Vous pouvez adapter la prestation et le nombre d'heures selon vos besoins.
- La continuité du service est garantie 7 jours sur 7, par une équipe d'intervenant(e)s.
- Le personnel est formé et encadré.

En résumé :

- Solution la plus simple et la plus sécurisante, l'ADMR est là pour vous.

Avantages fiscaux :

- En fonction de la législation en vigueur, 50 % des sommes versées sont déductibles de votre impôt sur le revenu ou remboursées.

Contactez-nous ! ADMR de Caumont 4, rue de l'église 47430 Caumont/G Tél. 05 53 93 92 97.
Les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14 à 17 h. Mail : asso.caumont@fd47.admr.org

Le conseil d'administration et le personnel de l'ADMR vous souhaite une très bonne année 2021.

La Présidente
Evelyne MIMAUT

Les gais Caumontais

Douceur, Joie, Sérénité, Santé sont nos vœux pour la
nouvelle année, à vous tous et à tous les membres du
Club des Gais Caumontais

La Présidente
Marilyse LAFFARGUE

Le Bureau

La Dynamique Caumontaise

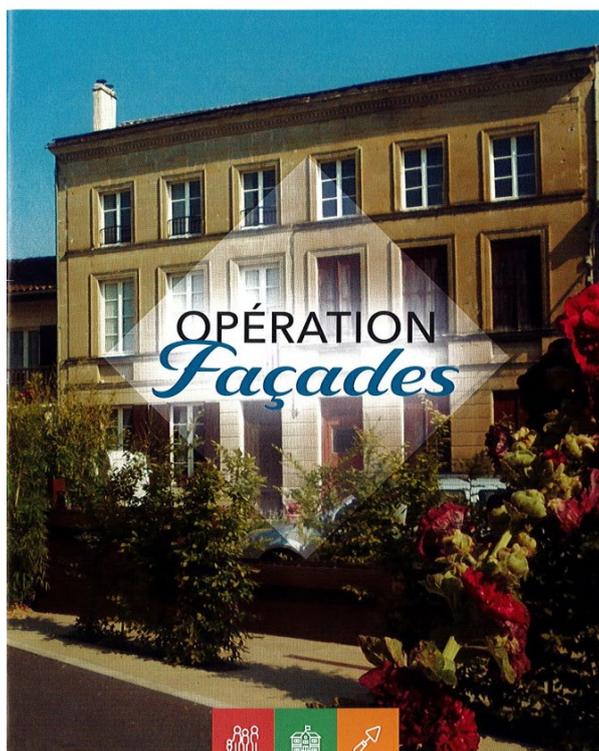
Quelques petites nouvelles de notre association. Nous avons recommencé les séances de gym et la marche début septembre en respectant les mesures sanitaires.

Début novembre nous avons mis nos activités en suspens.

Nous souhaitons pouvoir reprendre dans l'hiver quand le contexte sanitaire le permettra. Je vous souhaite à tous et à toutes de bonnes fêtes malgré cette période très difficile.

Bonne Santé à tous
Restez prudents

La Présidente
Anne Marie BROUSSE



Habitants Élus Artisans

Val de Garonne Agglomération et le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement 47 ont créé un livret "opération façades multi-site" dans le but de promouvoir et d'informer les habitants du territoire sur la préservation de la qualité architecturale de nos cœurs de bourg (ravalement de façades).

Ce livret est à votre disposition au secrétariat de Mairie.

Si vous souhaitez de plus amples informations, vous pouvez aussi contacter Aline VIGNEAU au Pôle Aménagement, Habitat et Droits des sols au 05.53.64.83.71 ou par mail alinvigneau@vga-agglo.com.



CAUMONT SUR INTERNET



"Nous vous l'annoncions dans le précédent numéro, la page Facebook de Caumont-sur-Garonne a vu le jour en juillet dernier.

Vous êtes de plus en plus nombreux à suivre la page Facebook et nous vous en remercions! Nous vous invitons à continuer à partager la page Facebook autour de vous : www.facebook.com/caumontsurgaronne

Vous pouvez également nous contacter si vous souhaitez proposer des suggestions de publications.



Caumont-sur-Garonne

Site officiel de la Commune

Le site Internet est également disponible pour vous renseigner sur toutes les démarches administratives et informations essentielles de la commune : www.caumont-sur-garonne.fr

N'hésitez pas à les consulter sans modération !

Et pour changer, en cette fin d'année, nous vous proposons un conte oriental plein d'espoir:

Fable de la fougère et du bambou

« Un jour, je me suis avoué vaincu... J'ai renoncé à mon travail, à mes relations, à ma vie. Je suis alors allé dans la forêt pour parler avec un ancien que l'on disait très sage.

Pourrais-tu me donner une bonne raison de ne pas m'avouer vaincu ? Lui ai-je demandé.

Regarde autour de toi, me répondit-il, vois-tu la fougère et le bambou ?

Oui, répondis-je.

Lorsque j'ai semé les graines de la fougère et du bambou, j'en ai bien pris soin. La fougère grandit rapidement. Son vert brillant recouvrait le sol. Mais rien ne sortit des graines de bambou. Cependant, je n'ai pas renoncé au bambou.

La deuxième année, la fougère grandit et fut encore plus brillante et abondante, et de nouveau, rien ne poussa des graines de bambou. Mais je n'ai pas renoncé au bambou.

La troisième année, toujours rien ne sortit des graines de bambou. Mais je n'ai pas renoncé au bambou.

La quatrième année, de nouveau, rien ne sortit des graines de bambou. Mais je n'ai pas renoncé au bambou.

Lors de la cinquième année, une petite pousse de bambou sortit de la terre. En comparaison avec la fougère, elle avait l'air très petite et insignifiante.

La sixième année, le bambou grandit jusqu'à plus de 20 mètres de haut. Il avait passé cinq ans à fortifier ses racines pour le soutenir. Ces racines l'ont rendu plus fort et lui ont donné ce dont il avait besoin pour survivre.

Savais-tu que tout ce temps que tu as passé à lutter, tu étais en fait en train de faire pousser des racines ? dit l'ancien, et il continua...

Le bambou a une fonction différente de la fougère, cependant, les deux sont nécessaires et font de cette forêt un lieu magnifique.

Ne regrette jamais un seul jour de ta vie. Les bons jours te rendent heureux. Les mauvais jours te donnent de l'expérience. Les deux sont essentiels à la vie, lui dit l'ancien, et il continua...

Le bonheur te rend doux. Les essais te rendent fort. Les peines te rendent humain. Les chutes te rendent humble. La réussite te rend brillant.

Si tu n'obtiens pas ce que tu désires, ne désespère pas... Qui sait, peut-être que tu es juste entrain de fortifier tes racines. »

